

Expert en commercialisation et en diffusion d'œuvres d'art

RNCP16800 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	326, 310m
Formacode(s)	45075
Code(s) ROME	D1201, K1602, K1902
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	18/12/2022

Certificateur(s)

ECAD CONSULTANTS · SIRET : 33115405400117
<https://www.iesa.fr/>

Partenaires habilités

21 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 21 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
DIGITAL CAMPUS-ESARC-ESG SPORT LYON	75253547600440	Former et organiser l'évaluation
ECAD CONSULTANTS - IESA ART&CULTURE	33115405400091	Former et organiser l'évaluation
ESGCV	75253547600036	Former et organiser l'évaluation
ESGCV	75253547600150	Former et organiser l'évaluation
ESGCV	75253547600283	Former et organiser l'évaluation
ESGCV	75253547600317	Former et organiser l'évaluation
ESGCV	75253547600366	Former et organiser l'évaluation
ESGCV - 75253547600143	75253547600143	Former et organiser l'évaluation
ESGCV - 75253547600242	75253547600242	Former et organiser l'évaluation
ESGCV - 75253547600259	75253547600259	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 21 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp16800-expert-en-commercialisation-et-en-diffusion-d-oeuvres-d-art/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'expert/e en commercialisation et en diffusion d'œuvres d'art est un/e chef/fe d'entreprise, un/e directeur/trice général/e ou de département ou un/e indépendant/e qui exerce son métier dans les différents champs du négoce et de la diffusion des œuvres d'art : arts visuels, décoratifs et nouvelles formes d'art contemporain (installations, digital

art, body art, etc.). Il/elle exerce des activités différentes toutes centrées sur son expertise des œuvres d'art avec des variantes selon la structure dans laquelle il/elle exerce : il/elle sera spécialisé dans le négoce des œuvres (antiquaire, courtier, galeriste, marchand, sociétés de ventes aux enchères...), leur diffusion (commissaire d'exposition, critique ...), l'expertise ou le conseil (art advisor, ...). Il/elle peut aussi être amené à exercer l'ensemble de ces activités : certaines fondations ou galeries sont à la fois des lieux de diffusion et de commerce.

Les 5 grands domaines d'activités de cet/te expert/e sont :

- La gestion d'entreprise : management RH, suivi financier, logistique, etc.
- l'expertise d'œuvres d'art
- la communication sur des oeuvres, sur la vente ou une exposition
- l'organisation d'expositions

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification se décline en 5 blocs de compétences :

Gérer administrativement, juridiquement et financièrement une structure ou un projet artistique

Expertiser, valoriser et décrire des œuvres d'art

Définir et mettre en œuvre une politique de commercialisation et de marketing

Concevoir et réaliser une exposition d'œuvres d'art

Communiquer sur une structure, une vente ou une exposition

Blocs de compétences

RNCP16800BC01 — Gérer administrativement, juridiquement et financièrement une structure ou un projet artistique

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences évaluées

- Gérer financièrement et administrativement une structure ou un projet
- Assurer les opérations juridiques, fiscales et réglementaires
- Administrer

la production et la diffusion d'une exposition

Modalités d'évaluation : dans le cadre d'une situation professionnelle reconstituée, à

partir d'un projet d'exposition ou de vente, le/la candidat/e devra produire les budget prévisionnel et les principaux contrats et pièces juridiques liés à l'évènement

Modalités de certification :

Un certificat

partiel de compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences.

RNCP16800BC02 — Concevoir et réaliser une exposition d'œuvres d'art

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences évaluées

- Définir le contenu et la scénographie d'une exposition
- Définir les moyens financiers, humains et l'organisation logistique nécessaires à la production, à la réalisation et à la promotion d'une exposition.
- Concevoir et mettre en place un/des parcours de médiation adaptés

Modalités d'évaluation :

dans le cadre d'une situation professionnelle reconstituée et

partir d'une collection ou d'un corpus d'œuvres et d'un lieu donnés, le/la candidat/e devra définir : un projet d'exposition (concept et scénarisation de l'exposition) , Sa scénographie en fonction du lieu et les outils de médiation pour un ou plusieurs publics (cartels, présentation de l'exposition, textes pour le web)

Modalités de certification :

Un certificat

partiel de compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences.

RNCP16800BC03 — Communiquer sur une structure, une vente ou une exposition

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences évaluées

- Définir une politique et une stratégie de communication média et hors média et superviser la mise en œuvre.
- Communiquer sur les réseaux sociaux et animer une/des communautés pour valoriser et accroître la visibilité d'œuvres d'art

Modalités d'évaluation :

dans le cadre d'une situation professionnelle reconstituée, le/la candidat/e, à partir d'une vente ou d'une exposition définie et du lieu et du catalogue correspondant devra élaborer : un plan de communication (définition et rédaction des outils, définition des cibles) un cahier des charges et des préconisations quant au choix des prestataires de communication., un dossier de partenariat et proposition de partenaires visés.

Modalités de certification :

Un certificat

partiel de compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences.

RNCP16800BC04 — Expertiser, valoriser et décrire des œuvres d'art

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences évaluées

- Expertiser et décrire une œuvre d'art
- Valoriser et estimer le prix d'une œuvre d'art

Modalités d'évaluation : dans le cadre d'une situation professionnelle reconstituée. Dans le cadre d'un commentaire de 3 œuvres d'art : chaque candidat/e doit présenter oralement, en 10 minutes, 3 œuvres d'art comprenant : historique de l'œuvre,

Rédaction d'une fiche catalogue pour une vente aux enchères : description technique, mise en valeur de l'œuvre (origine, importance, particularités, etc.) et estimation de l'œuvre

Modalités de certification :

Un certificat

partiel de compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences.

RNCP16800BC05 — Définir et mettre en œuvre une politique de commercialisation et de marketing

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences évaluées

- Caractériser l'objet, la spécialité et le(s) public(s) pour définir sa politique marketing
- Accroître ses ventes d'œuvres d'art sur Internet
- Construire la cote d'un artiste
- Organiser des ventes d'œuvres d'art aux enchères publiques
- Vendre une exposition à une collectivité /une institution publique ou privée.
- Vendre un projet d'exposition d'œuvres d'art.

Modalités d'évaluation :

Dans le cadre d'une étude de cas, le/la candidat/e doit faire une analyse d'une structure ou d'un projet et faire des préconisations marketing (spécialisation ou non de la galerie, politique de vente et de prix, ciblage de la clientèle, politique de marketing, direction artistique, etc.) pour son développement. Il/elle doit élaborer un plan de marketing digital. Soutenance orale : Argumentation des potentiels de la structure ou du projet

Modalités de certification :

Un certificat

partiel de compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'expert/e en commercialisation et en diffusion d'œuvres d'art travaille dans des entreprises spécialisées dans : la vente : antiquaires et galeristes, opérateurs de ventes volontaires (études de commissaire-priseur), cabinets de courtage d'œuvres, sites internet de vente d'œuvres d'art, éditeur-marchand de multiples ou d'objets de design ; l'expertise : cabinets d'expertise ou de récolement, de recherche et de documentation spécialisées ; l'achat : collections publiques et privées, fondations d'entreprises, collectionneurs ou clubs de collectionneurs et de mécènes, sociétés d'amis de musées ; les services : agent d'artiste, sociétés d'organisation de salons et foires d'art ancien et contemporain, cabinets de conseil et d'organisation en régie d'œuvres et en production d'expositions, cabinets d'assurance spécialisés dans la garantie des œuvres d'art, cabinets de conseil en achat d'œuvres d'art et en constitution de collections (art advisor), sites internet et cabinets spécialisés dans le suivi des côtes et des résultats de ventes aux enchères, presse artistique et éditeurs de livres d'art.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Antiquaire ; Courtier ; Directeur de galerie/ galeriste ; opérateur/trice de ventes volontaires (directeur/responsable de département) ; Business developer en art ; Commissaire d'exposition ; régisseur/eusse (Registrar) de collections ou de salons artistiques ; Expert/e en œuvres d'art, Art advisor ; responsable de collection et de mécénat artistique ; Responsable de communication ou des publics ; Agent d'artiste.

Ils/elles peuvent également exercer comme juriste spécialisé en marché de l'art, ou expert /e en assurance spécialisé en œuvres d'art.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

sans objet

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 879 €
Familles professionnelles (FAP)	P3X90 — Professionnels du droit · tension 4/5 (Élevée) R1X62 — Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels · tension 2/5 (Faible) R4X92 — Cadres du management des magasins · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	31 115
Jugés difficiles à recruter	29 %
Emplois saisonniers	43 %
Familles professionnelles (FAP)	P3X90 — Professionnels du droit R1X62 — Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels R4X92 — Cadres du management des magasins

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

En formation initiale (étudiants) avec effet cumulatif :

- Etre titulaire d'une certification de niveau 6, d'un bac+3, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), ou avoir validé 180 ECTS ; - Avoir effectué un cursus de formation préparant au passage et à l'obtention de la certification visée chez le certificateur ou un partenaire conventionné.

En apprentissage ou contrat de professionnalisation :

v Cursus en 3 ans* :

- Etre titulaire d'une certification de niveau 5 d'un bac+2, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), ou avoir validé 120 ECTS, - Avoir effectué un cursus de formation en alternance de 36 mois (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) préparant au passage et à l'obtention de la certification visée chez le certificateur ou un partenaire conventionné ;

v Cursus en 2 ans :

- Etre titulaire d'une certification de niveau 6 d'un bac+3, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), ou avoir validé 180 ECTS, - Avoir effectué un cursus de formation en alternance de 24 mois (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) préparant au passage et à l'obtention de la certification visée chez le certificateur ou un partenaire conventionné ;

v Cursus en 1 an :

- Etre titulaire d'une certification de niveau 6, d'un bac+4, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), ou avoir validé 240 ECTS, - Avoir effectué un cursus de formation en alternance de 12 mois (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) préparant au passage et à l'obtention de la certification visée chez le certificateur ou un partenaire conventionné ;

En formation professionnelle :

Avoir effectué un cursus de formation préparant au passage et à l'obtention de la certification visée chez le certificateur ou un partenaire conventionné.

Et : - Etre titulaire d'une certification de niveau 6, d'un bac+3, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), ou avoir validé 180 ECTS avec une expérience professionnelle dans le secteur visé de minimum 24mois, Ou - Être titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 5 et justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur visé de minimum 36 mois, Ou

- Être titulaire d'un Baccalauréat et justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur visé de minimum de 48 mois

Dérogations spécifiques :

- Si le candidat ne dispose pas de l'expérience professionnelle ou du diplôme requis, le candidat devra présenter un dossier démontrant sa capacité à valider la certification professionnelle (VAP, attestation employeur ou autres preuves d'une expérience professionnelle, personnelle ou associative permettant l'acquisition de compétences connexes...). Ce dispositif de valorisation des acquis se rapprocherait d'une VAE Mixte.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est composé de 5 personnes

- Le/la Président(e), représentant(e) des professions Employeurs (euses) nommé(e) par le directeur de l'IESA Arts & culture
- Le/la représentant(e) des professions Salarié(e)s
- Le/la directeur/trice ou son/sa représentant(e)
- Un(e) enseignant(e) formateur/trice
- un(e) responsable pédagogique

Parmi les membres du jury, 40 % sont représentant(e)s des Salarié(e)s et des Employeurs (euses) à parts égales.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé de 5 personnes

- Le/la Président(e), représentant(e) des professions Employeurs (euses) nommé(e) par le directeur de l'IESA Arts & culture
- Le/la représentant(e) des professions Salarié(e)s
- Le/la directeur/trice ou son/sa représentant(e)
- Un(e) enseignant(e) formateur/trice
- un(e) responsable pédagogique

Parmi les membres du jury, 40 % sont représentant(e)s des Salarié(e)s et des Employeurs (euses) à parts égales .

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le jury est composé de 5 personnes

- Le/la Président(e), représentant(e) des professions Employeurs (euses) nommé(e) par le directeur de l'IESA Arts & culture
- Le/la représentant(e) des professions Salarié(e)s
- Le/la directeur/trice ou son/sa représentant(e)
- Un(e) enseignant(e) formateur/trice
- un(e) responsable pédagogique

Parmi les membres du jury, 40 % sont représentant(e)s des Salarié(e)s et des Employeurs (euses) à parts égales.

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé de 5 personnes

- Le/la Président(e), représentant(e) des professions Employeurs (euses) nommé(e) par le directeur de l'IESA Arts & culture
- Le/la représentant(e) des professions Salarié(e)s
- Le/la directeur/trice ou son/sa représentant(e)
- Un(e) enseignant(e) formateur/trice
- un(e) responsable pédagogique

Parmi les membres du jury, 40 % sont représentant(e)s des Salarié(e)s et des Employeurs (euses) à parts égales .

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 871 €
Selon la branche	6 300 € – 8 493 €
Prise en charge	Branches concernées
7 871 €	Valeur par défaut · 207 branches
8 493 €	CPNEFP Commerce à distance, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
8 422 €	CPNEFP Branche du Commerce de Détail Non Alimentaire
7 800 €	CPNEF de l'audiovisuel
6 500 €	CNPE de la Plasturgie et des Composites
6 300 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	18/12/2022
--	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/16800/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	5
Parcours menés à terme	8

Taux d'achèvement	160 %
Période	04/2022 – 10/2023

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	9
Montant total engagé	43 270 €
Coût moyen par dossier	4 808 €
Durée moyenne	1538 h
Période	07/2021 – 10/2022
France compétences	52 %
Reste à charge titulaire	31 %
Entreprise	16 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.